



Conseils - bagages

Voici quelques suggestions pour vous éviter des problèmes de bagages avec le transporteur aérien :

Bagages en soute

- Choisissez des bagages qui sont suffisamment robustes pour résister à la manutention
- Si vous devez mettre de la pression pour fermer une valise, c'est qu'elle est trop pleine. Les compagnies aériennes ne paieront pas pour des dommages imputables à une surcharge
- Indiquez votre nom sur tous vos bagages ainsi que celui d'une personne-ressource, ou encore le nom de votre hébergement à destination
- Indiquez votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'intérieur de chaque pièce de bagage. Si l'étiquette extérieure devait être déchirée ou perdue, l'identification pourrait être faite grâce à l'étiquette à l'intérieur
- L'OFQJ vous fournira une étiquette-bagages
- Faites le relevé de vos bagages enregistrés et insérez la liste dans la pochette contenant votre billet
- Retirez toutes les vieilles étiquettes-bagages sur vos valises
- Chaque compagnie a ses règles concernant les dimensions et le poids des bagages. Consultez le site Internet de votre transporteur afin de les connaître. Tout excédent de poids vous sera facturé

Conseil : vous devez être capable de transporter tous vos bagages avec vos deux mains. À votre arrivée en France, vous serez seul pour transporter tous vos bagages.

Articles permis dans les bagages de cabine

- équipement électronique tel qu'un téléphone cellulaire, un baladeur, un ordinateur portable
- lime à ongles non métallique, coupe-ongles
- rasoirs jetables, cartouche de lame de rasoir
- seringues ou aiguilles pour utilisation médicale personnelle avec une gaine en place, accompagnées du médicament dans le flacon d'origine étiqueté
- canne
- parapluie

Articles interdits dans les bagages de cabine, à titre d'exemple

- couteaux
- objets pointus et/ou tranchants

- armes-jouets ou répliques d'armes
- tire-bouchon
- feux d'artifice
- équipement de sports

Vous trouverez sur le site web de Transports Canada la liste complète des articles interdits à bord de l'avion (www.tc.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) sur le site www.catsa-acsta.gc.ca ou en téléphonant au 1-888-294-2202.

Nous vous suggérons d'apporter avec vous en cabine les articles suivants:

- objets indispensables, périssables ou de valeur
- passeport, portefeuille, carte d'identité et billet de retour
- articles essentiels pour la nuit (au cas où vos bagages seraient retardés ou perdus)
- médicaments et appareils médicaux essentiels

Au moment de l'enregistrement, on vous remettra un reçu de bagages. Conservez-le car il constitue l'unique preuve d'enregistrement de vos bagages. Sans reçu, vous aurez sans doute de la difficulté à justifier une demande de remboursement si vos bagages en viennent à être perdus. En raison de nouvelles mesures de sûreté dans les aéroports, il est conseillé aux voyageurs d'arriver à l'aéroport plus tôt qu'à l'habitude, de faire preuve de patience et de communiquer avec leur compagnie aérienne pour se renseigner sur tous leurs vols.